
Comité permanent du droit des marques, des dessins et modèles industriels et des indications géographiques

**Trente-cinquième session
Genève, 25 – 27 avril 2016**

RÉSUMÉ PRÉSENTÉ PAR LE PRÉSIDENT

POINT 1 DE L'ORDRE DU JOUR : OUVERTURE DE LA SESSION

1. M. Francis Gurry, Directeur général de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI), a ouvert la trente-cinquième session du Comité permanent du droit des marques, des dessins et modèles industriels et des indications géographiques (SCT) et a souhaité la bienvenue aux participants.
2. M. Marcus Höpferger (OMPI) a assuré le secrétariat du SCT.

POINT 2 DE L'ORDRE DU JOUR : ÉLECTION D'UN PRÉSIDENT ET DE DEUX VICE-PRÉSIDENTS

3. M. Adil El Maliki (Maroc) a été élu président. M. Imre Gonda (Hongrie) et M. Alfredo Carlos Rendón Algara (Mexique) ont été élus vice-présidents du comité.

POINT 3 DE L'ORDRE DU JOUR : ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

4. Le SCT a adopté le projet d'ordre du jour (document SCT/35/1 Prov.).

POINT 4 DE L'ORDRE DU JOUR : ADOPTION DU PROJET DE RAPPORT RÉVISÉ DE LA TRENTE-QUATRIÈME SESSION

5. Le SCT a adopté le projet de rapport révisé de la trente-quatrième session (document SCT/34/8 Prov.2).

POINT 5 DE L'ORDRE DU JOUR : DESSINS ET MODÈLES INDUSTRIELS

6. Le président a noté que tout au long de la session, le SCT s'était fixé pour objectif de finaliser la proposition de base pour le DLT, conformément à la décision de l'Assemblée générale de l'OMPI, dans la perspective de la convocation d'une conférence diplomatique pour l'adoption d'un traité sur le droit des dessins et modèles à la fin du premier semestre de 2017. À cette fin, le président a soumis un certain nombre de propositions au SCT.

7. En conclusion, le président a déclaré qu'un certain nombre de délégations étaient d'avis que les travaux du SCT étaient suffisamment avancés pour qu'on puisse considérer que la proposition de base était finalisée. D'autres délégations estimaient, quant à elles, que les travaux du SCT contenaient suffisamment d'éléments pour finaliser la proposition de base et que seul un petit nombre d'éléments devaient être améliorés. D'autres encore jugeaient que les travaux du SCT n'étaient pas suffisamment avancés pour qu'on puisse considérer que la proposition de base était finalisée.

8. Un échange de vues a eu lieu sur la proposition des délégations des États-Unis d'Amérique, du Japon et d'Israël figurant dans le document SCT/35/6.

9. Le président a demandé au Secrétariat d'élaborer, sur la base du document SCT/35/6, un questionnaire à envoyer à tous les États membres de l'OMPI. Il a également prié le Secrétariat d'établir un document incluant les réponses à ce questionnaire, en vue de sa présentation à la prochaine session du SCT.

POINT 6 DE L'ORDRE DU JOUR : MARQUES

Protection des noms de pays contre leur enregistrement et leur utilisation en tant que marques : pratiques, approches et domaines de convergence possibles (document SCT/35/4) et Proposition révisée de la délégation de la Jamaïque (document SCT/32/2)

10. Le président a indiqué que toutes les déclarations concernant les documents SCT/35/4 et SCT/32/2 seraient notées dans le rapport.

11. Le président a indiqué en conclusion que ce point resterait inscrit à l'ordre du jour et que le SCT y reviendrait à sa prochaine session en prévoyant suffisamment de temps pour débattre tous les aspects de la question.

Compte rendu de la situation concernant les aspects relatifs aux marques dans le contexte du système des noms de domaine

12. Le SCT a examiné le document SCT/35/5 et le Secrétariat a été prié de tenir les États membres informés de l'évolution future du système des noms de domaine.

POINT 7 DE L'ORDRE DU JOUR : INDICATIONS GÉOGRAPHIQUES

13. Le président a indiqué que toutes les déclarations concernant ce point de l'ordre du jour seraient notées dans le rapport.

14. Le président a indiqué en conclusion que toutes les questions relevant de ce point resteraient inscrites à l'ordre du jour et que le SCT y reviendrait à sa prochaine session, en prévoyant suffisamment de temps pour permettre l'examen approfondi d'un programme de travail sur les indications géographiques au sein du comité.

POINT 8 DE L'ORDRE DU JOUR : RÉSUMÉ PRÉSENTÉ PAR LE PRÉSIDENT

15. Le SCT a approuvé le résumé présenté par le président qui fait l'objet du présent document.

POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR : CLÔTURE DE LA SESSION

16. Le président a prononcé la clôture de la session le 27 avril 2016.

[Fin du document]